

Saint Jean Trolimon, le 20 mars 2023.

CONVOCATION CONSEIL MUNICIPAL

Je vous prie de bien vouloir assister à la prochaine séance, qui aura lieu :

Le vendredi 24 mars 2023 à 20h en mairie.

Ordre du jour

- 1) Désignation d'un correspondant incendie-secours
- 2) Proposition d'inscription de la commune au prochain décret « Liste Erosion »
- 3) Pôle artisanal : proposition de baux commerciaux
- 4) Personnel : proposition d'un temps partiel
- 5) Aide exceptionnelle CCAS
- 6) Révision des tarifs municipaux 2023 – complément délibération 2022-048 du 28/11/2022
- 7) Validation du compte de gestion 2022 – budget principal
- 8) Validation du compte de gestion 2022 – budget locaux artisanaux
- 9) Validation du compte de gestion 2022 – budget CCAS
- 10) Validation du compte administratif 2022 – budget principal
- 11) Validation du compte administratif 2022 – budget locaux artisanaux
- 12) Validation du compte administratif 2022 – budget CCAS
- 13) Amortissement de l'emprunt – budget locaux artisanaux.

Je vous prie d'agréer, chers collègues, l'expression de mes sentiments distingués.

Le maire,
Jean-Edern AUBREE.

